

MASTER DROIT DES ESPACES ET DES ACTIVITÉS MARITIMES (DEAM)

PARCOURS DROIT, MER ET LITTORAL

Semestre 10

PARCOURS ALTERNANT S10

UE : Maîtriser les risques et les contentieux maritimes

6 crédits ECTS

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Oral	30	60%	Grand oral commun à l'UE « Maîtriser les risques et les contentieux maritimes » (toutes les matières de l'UE) et à l'UE « Maîtriser le cadre juridique de l'exploitation et de la préservation du milieu marin » (toutes les matières de l'UE, sauf « Droit des pêches et de l'aquaculture »). Grand oral de 20 à 30 mn devant un jury CTHS placé à la fin des cours du semestre.
	Contrôle ponctuel	Ecrit et/ou Oral		40%	1 écrit ou oral dans chaque matière de l'UE. Une seule note constituée de la moyenne des évaluations de chaque matière de l'UE, sauf « Droit de la plaisance » (non évalué)

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Oral	30		Grand oral commun à l'UE Maîtriser les risques et les contentieux maritimes + UE Maîtriser le cadre juridique de l'exploitation et de la préservation du milieu marin Grand oral - 20 à 30 mn devant jury - 100% CT si note CP défavorable ou 40% CP - 60% CT si note de CP favorable à l'étudiant

Droit international privé et contentieux maritime

Droit des évènements de mer

Droit des assurances maritimes

Droit de la plaisance et des sports nautiques

Gestion des risques en mer

UE : Maîtriser le cadre juridique de l'exploitation et de la préservation du milieu marin

5 crédits ECTS

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Oral		50%	Évaluation commune entre UE Maîtriser les risques et les contentieux maritimes et l' UE Maîtriser le cadre juridique de l'exploitation et de la préservation du milieu marin (sauf droit des pêches non évalué lors du grand oral) Grand oral de 20 à 30 mn devant un jury CTHS place à la fin des cours du semestre
	Contrôle ponctuel	Écrit et/ou Oral		50%	Une seule note CP (= 50%) constituée de la moyenne des évaluations de chaque matière de l' UE 1 évaluation CP écrit ou oral dans chaque matière de l U E Poids égal pour le calcul de la moyenne

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Oral	30		Note grand oral 100 % si CP défavorable sinon 50% CP - 50% CT si note de CP favorable à l'étudiant

Droit international de l'exploitation des ressources marines

Droit des pêches et de l'aquaculture

Droit de l'environnement marin

Energies marines renouvelables

UE : S'initier à la recherche (parcours alternant)

2 crédits ECTS

Séminaire de recherche

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Oral		100%	restitution public en groupes (5 minutes par étudiant)

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Oral		100%	5 minutes

UE : Professionnaliser son parcours de formation (parcours alternant)

17 crédits ECTS

Conférences de professionnels et pratiques professionnelles (coeff 1)

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	60	100%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	60	100%	

Découvertes des entreprises et institutions maritimes, voyage d'études (non évaluées)

Mémoire alternance (coeff 16)

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - mémoire		50%	
	CT	Oral - soutenance		50%	30 à 60 minutes

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - mémoire		50%	
	CT	Oral - soutenance		50%	30 à 60 minutes

UE : Validation langues vivantes Master

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	Autre modalité	Autre nature			Obtenir 10/20 en langues soit en M1 soit en M2

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	Autre modalité	Autre nature			Obtenir 10/20 en langues soit en M1 soit en M2